

SIGNATURE PAR ICAPE D'UN MANDAT DE RACHAT D'ACTIONS POUR UN MONTANT MAXIMUM DE 500 000 EUROS

Information réglementée

Fontenay-aux-Roses, France, 18h00 CEST, le 15 avril 2026 – Le Groupe ICAPE (code ISIN : FR001400A3Q3 – mnémonique : ALICA), distributeur technologique mondial de cartes de circuits imprimés (« PCB ») et de pièces électroniques à façon, annonce la signature d'un mandat de rachat d'actions

Conformément aux résolutions adoptées par l'Assemblée Générale du 8 janvier 2025 dans sa 1^{ère} résolution, le Conseil d'administration d'ICAPE avait décidé le 12 février 2025 la mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions portant sur un montant maximum de 5 millions d'euros au prix maximum d'achat fixé à 30€ par action.

Dans le cadre de ce programme d'achats, ICAPE indique avoir confié à un prestataire de services d'investissement un mandat portant sur l'acquisition de ses propres actions, pour un montant maximum de 500 000 euros.

Ce mandat est valable pour une période débutant le 16 avril et pouvant s'étendre jusqu'au 19 mai prochain inclus. Les actions ainsi rachetées sont destinées à être annulées.

À propos du Groupe ICAPE

Fondé en 1999, le Groupe ICAPE agit en tant qu'expert technologique clé dans la chaîne d'approvisionnement des circuits imprimés et des pièces électroniques à façon. Disposant d'une plateforme mondiale composée de 39 filiales et d'une implantation de premier plan en Chine, là où la grande majorité des circuits imprimés sont produits, le Groupe met au service de ses clients une gamme unique de produits et de services (« one-stop-shop »). Le Groupe ICAPE a réalisé au 31 décembre 2025 un chiffre d'affaires consolidé de 200,3 millions d'euros. Pour en savoir plus : [icafe-group.com](https://www.icafe-group.com)

Contacts – ICAPE Group

**Directeur Financier
Groupe**
Arnaud Le Coguic
investor@icafe.com

**Directrice Relations Investisseurs
et Communication financière**
Régine Gaggioli
regine.gaggioli@icafe-group.com